

Formulaire de candidature

PRIX LEADER DES REGIONS 2014-2022

Nom du projet	Création d'une coopérative d'activités et d'emplois sur le sud Guyane
Nom du porteur de projet	Fanny Rives
Structure juridique du porteur de projet	CAE Sud Guyane
Nom du GAL	GAL SUD Guyane
Région	Guyane

ELEMENTS BUDGETAIRES

Montant total du projet	121 551,00 €
Montant FEADER	103 318,35 €
Nom des cofinanceurs	Collectivité territoriale de Guyane

INTRODUCTION DU PROJET

Présenter en quelques mots et de manière communicante le projet (ce paragraphe sera utilisé comme sous-titre). (200 mots maximum)

Proposer un cadre sécurisé pour développer des activités entrepreneuriales. Telle est la plus-value qu'offre la Coopérative d'activité et d'emploi (CAE) sud Guyane Tumukuma'Kop. Sur des communes très enclavées du Sud Guyane (accès pirogue et/ou avion), où l'économie informelle domine et les perspectives d'emploi salariés sont rares, la CAE soutient aujourd'hui 10 entrepreneurs depuis 6 mois.

Dans le contexte du sud Guyane, la création d'entreprise apparaît souvent comme une solution pour créer son propre emploi, selon un rythme adapté aux modes de vies (pluriactivités et temps dédié aux activités domestiques) et aux fluctuations des marchés. Pourtant, la lourdeur des démarches administratives, accentuée par l'isolement et des niveaux scolaires assez faibles pour certains, fragilise la création et surtout la pérennité des entreprises.

En permettant de créer son activité sans avoir à créer son entreprise (mutualisation d'un SIRET) et en offrant un accompagnement de proximité à l'élaboration et au suivi du projet économique, la CAE apporte aux entrepreneurs un cadre sécurisé. Ils peuvent ainsi se concentrer sur le développement de leur activité sans avoir à en porter la charge administrative. Les contrats

spécifiques aux CAE, établis entre l'entrepreneur et la coopérative, permettent par ailleurs de bénéficier des protections sociales d'un salarié.

Formulaire de candidature

PRESENTATION RESUMEE DU PROJET

Présenter de manière concise le projet. (500 mots maximum)

Les sujets à évoquer sont entre autres :

- la localisation
- les éléments de contexte (besoin d'action / problématique)
- les objectifs
- les réalisations effectives ou attendues
- le rôle de LEADER dans le projet (financement, accompagnement, mise en réseau, etc.)

Le territoire du sud Guyane est enclavé : accessible uniquement en avion ou après au moins une journée de pirogue depuis le littoral. Les principaux employeurs sont les collectivités locales, le tissu économique est largement dominé par l'économie informelle, une offre concurrentielle difficilement contrôlable se développe dans les pays voisins (Suriname et Brésil). Les services de soutien à l'activité économique, privés et publics sont peu présents.

Depuis 2013, le Parc amazonien de Guyane et ses partenaires ont mené des actions successives dans l'objectif de dynamiser et répondre aux besoins locaux en matière de développement économique. Elles ont permis de mesurer le décalage entre le mode d'entrepreneuriat lié au système économique, juridique et administratif français et les modes d'exercice des activités sur les territoires.

Les dispositifs mis en place (formation, insertion, accompagnement) restent nécessaires mais non suffisants pour sécuriser la création d'entreprise dans un cadre pérenne. La CAE complète la palette des dispositifs.

Elle accompagne les entrepreneurs à la mise en place et au suivi de leurs activités en mutualisant dans une seule entreprise les aspects administratifs et comptables. Par ailleurs, la CAE offre un cadre de protection en responsabilité civile professionnelle et une couverture sociale aux entrepreneurs adhérents.

Le parcours de l'entrepreneur s'organise autour :

- d'une phase test durant laquelle il teste son activité en grandeur réelle, en bénéficiant de l'accompagnement et du suivi comptable.
- à l'issue du test, l'entrepreneur devient Entrepreneur Salarié. Les bénéfices de son activité sont convertis en salaire. Ce statut offre la liberté d'exercice d'un travailleur indépendant, allié à la protection sociale d'un salarié.

Au bout de trois ans maximum, l'entrepreneur doit devenir associé de la coopérative et peut ainsi participer aux choix pour les orientations de l'entreprise.

La CAE Sud Guyane est généraliste ; elle peut accueillir différents types d'activités. À ce jour, la CAE est implantée physiquement à Maripa-Soula, Papaïchton et Camopi. Dix entrepreneurs ont intégré la coopérative pour un panel varié d'activités : pâtisserie, production de bois, sorties naturalistes, infographie, ménage, production de jus de fruits locaux, hébergement touristique... Les entrepreneurs peuvent exercer plusieurs activités au sein de la coopérative, ce qui convient bien aux modes de vies et d'entreprendre locaux et aux aléas du marché sur des territoires où les besoins des habitants et des acheteurs publics sont fluctuants.

La CAE a aussi d'ores et déjà permis à des entrepreneurs d'accéder à des commandes publiques, offrant aussi aux services de l'Etat et aux collectivités de nouvelles possibilités pour acheter en local et contribuer au développement économique de ces territoires.

Elle s'inscrit aussi dans une logique de coopération avec les autres dispositifs d'appui à la création d'emploi et d'activités économiques, afin de consolider la cohérence dans le parcours des porteurs de projet.

LEADER accompagne le projet à travers le financement des postes de coordinateurs, de comptable de la CAE et l'achat d'équipements bureautiques. Le GAL Sud partage également à Maripa-Soula ses bureaux avec la CAE permettant une forte proximité et du partage d'expérience dans l'accompagnement des porteurs de projets.

Formulaire de candidature

LE CARACTERE EMBLEMATIQUE / INNOVANT DU PROJET

Présenter le caractère innovant / emblématique du projet. (300 mots maximum)

Pourquoi ce projet représente-t-il une priorité de LEADER dans votre stratégie ?

- Comment le projet a-t-il abordé un défi majeur de votre stratégie (par exemple, changement démographique, problèmes environnementaux, problèmes sociaux) ?
- Comment le projet pourrait-il être transféré à d'autres GAL ?

Le diagnostic du territoire a mis en avant le potentiel que représente les ressources humaines locales (main d'œuvre disponible, savoir-faire traditionnels) mais aussi les limites rencontrées dans leur valorisation.

Un des principaux enjeux en termes d'accompagnement de l'emploi et de l'activité socio-économique sur le territoire, est l'accompagnement de proximité pour un appui-conseil individuel, en continu, des porteurs de projet.

Cette action permet de pallier les faiblesses de l'entrepreneuriat, le manque de culture projet, l'insuffisance de services d'appui-conseil de proximité, les difficultés locales d'accès à l'information et à la création et au développement d'entreprise.

En effet, la CAE est un outil de mutualisation adapté au territoire et contribuant à faciliter et développer l'entrepreneuriat sur les communes du sud de la Guyane.

Bien que les CAE soient déjà bien déployées dans l'Hexagone et existent aussi en Guyane, la diversité des modèles et leur plasticité permettent de concevoir un outil qui répond au plus près aux besoins des territoires. Son adaptation à un territoire très isolé est quant à elle innovante et nécessaire. Pour la CAE Sud Guyane, il s'agit de concevoir un modèle qui réponde aux besoins d'accompagnement, qui peuvent être assez importants pour certains porteurs très éloignés des logiques entrepreneuriales. Il s'agit aussi de concevoir un modèle qui respecte les rythmes de vie et laisse la place, pour ceux qui le souhaitent, aux activités de subsistance.

De par sa création et son bon développement, ce projet pourra être un exemple pour les autres régions ultrapériphériques de l'UE. Le bon fonctionnement d'un tel projet, dans un parc national, et en pleine forêt amazonienne, prouve bien que de telles initiatives sont réalisables partout.

De plus, le projet est innovant de par son initiateur, il est le seul cas en France de CAE créé à l'initiative d'un parc national.

Formulaire de candidature

PHOTOS / ILLUSTRATIONS DE VOTRE PROJET

Insérer quelques photos ou illustrations du projet ou des liens vers des vidéos ou des supports de communication.



Animation naturaliste par un entrepreneur de la CAE



Transformation de l'association en coopérative : premiers associés.



Réunions d'information auprès de porteurs de projets avec l'ADIE et la mission locale



Le nom de la coopérative reprend le nom d'une chaîne de montagne et d'inselberg du sud de la Guyane, qui relie les deux fleuves sur lesquels est implantée la CAE (les monts Tumukumak). Les fourmis sont porteuses de symboles pour les différentes communautés concernées par le projet : la force, le travail, le collectif, la coopération.